



COMMUNE DE PENTHALAZ
Municipalité

Préavis municipal n° 26 - 2012

**relatif à l'avant-projet et aux projets et procédures de demande d'autorisation de la
mise en séparatif des collecteurs des eaux usées/eaux claires et de
l'assainissement des conduites de distribution d'eau potable et de défense
incendie de la
Route de la Gare**

Glossaire :

EP :	Eau potable
EU :	Eaux usées
EC :	Eaux claires
ECA :	Etablissement Cantonal d'Assurance incendie et autres dommages
SCAV :	Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires
PDDE :	Plan Directeur de la Distribution de l'Eau
PGEE :	Plan Général d'Evacuation des Eaux
AIEE :	Association Intercommunale pour l'Epuration des Eaux (STEP)

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Introduction

Le tableau ci-dessous donne les informations financières et la ventilation des coûts pour l'étude des travaux à entreprendre pour réaliser la mise en séparatif des EC/EU et de l'assainissement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie, depuis le réservoir des Charrières - Village et route de la Gare - Village giratoire du Pont.

Coût des travaux

Le coût du projet des étapes D et E est inclus dans le préavis n°25-2012 et il n'est donc pas pris en compte dans cette ventilation.

VENTILATION DES COÛTS

Service / Objet		Girat. PI Pont - Girat PI Centrale	Girat PI Centrale - Ch Pâqueret	Ch Pâqueret - Rue Anc Poste	Réservoir - Transfo RE Rt Daillens	Total
Étapes		01-A	01-B	01-C	02	
	100%	34.00%	20.00%	15.00%	57.00%	86.00%
		20'469.95	12'041.15	9'030.85	32'071.55	73'613.50
PHASE 1 PROJET (yc TVA)		30%	30%	30%	30%	30%
Avant-projet	6%	4'093.99	2'408.23	1'806.17	6'414.31	14'722.70
Projet de l'ouvrage	22%	15'011.30	8'830.18	6'622.62	23'519.14	53'983.23
Procédure de demande d'autoris.	2%	1'364.66	802.74	602.06	2'138.10	4'907.57
Coût honoraires		20'469.95	12'041.15	9'030.85	32'071.55	73'613.50
INTERÊTS ET DIVERS						
Divers et imprévus	10%	2'047.00	1'204.12	903.09	3'207.16	7'361.35
Intérêts intercalaires 3.0 %	3%	614.10	361.23	270.93	962.15	2'208.41
Coût total net arrondi		23'100.00	13'600.00	10'200.00	36'200.00	83'200.00

Le montant de CHF 83'200.- représente l'étude des travaux à entreprendre pour réaliser les travaux de la mise en séparatif des collecteurs des eaux usées/eaux claires et de l'assainissement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie de la Route de la Gare. La phase d'exécution n'est donc pas prise en considération étant donné que nous ne savons pas encore quand auront lieu ces travaux.

Financement

Pour financer cet investissement, nous pouvons utiliser le fonds de réserve pour travaux d'utilité publique (9.282.06) car il présente un solde de CHF 174'000.- (après déduction des parts déjà affectées).

Ainsi, nous pouvons financer la dépense nette par la trésorerie courante.

Charges budgétaires annuelles

Étant donné qu'il s'agit d'une étude et que le paiement s'effectuera par la trésorerie courante, cet investissement n'entraînera aucune charge annuelle d'intérêt ou d'amortissement. De plus, il n'occasionnera aucune nouvelle charge d'entretien.

Plafond d'endettement

Nous pouvons considérer que cet investissement est prévu en partie dans les projets « EP du Village au giratoire de la Place Centrale » et « EP du Réservoir des Charrières au Village » dont le montant total prévu est de CHF 2'760'800.-. Mais, du fait qu'il sera payé par la trésorerie courante, il n'y aura pas d'incidence sur le plafond d'endettement.

Cependant, à titre d'information, voici sa situation au 30 septembre 2012 :

Situation par rapport au plafond d'endettement			
<i>Catégorie</i>		<i>Détail</i>	<i>Récapitulation</i>
Selon bilan au 30 septembre 2012 : (endettement actuel)			13'178'042
9.20 Engagements courants (créanciers)		109'492	
9.21 Dettes à court terme (cptes constr. en cours)		1'616'967	
9.25 Passifs transitoires		-	
Dettes à court terme		1'726'459	
9.22 Emprunts à moyen & long terme (consolidés)		10'402'772	
9.23 Engagements envers des fonds spéciaux		48'812	
Dettes à moyen et long terme		10'451'584	
BCV, compte 942.20.90		700'000	
CEDC, compte 20.5.106.443.10		300'000	
Limites de crédits bancaires		1'000'000	
Selon préavis en cours :			2'712'039
Préavis voté, solde emprunt (Cduite EP-PPA, étape 1)	40-2009	-	LDR dans 9.22 ci-dessus
Préavis voté, solde emprunt à venir (Cduite EP-PPA, étape 2)	40-2009	580'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Cduite EP-PPA, étape 3)	40-2009	353'039	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Modération trafic, étape 3)	58-2010	180'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Place de sport)	82-2011	-	Emprunt ds 9.22
Préavis voté, solde emprunt à venir (Entretien piscine)	84-2011	200'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (nv local pompiers)	85-2011	1'070'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Réfection des locaux sanitaires des abris Pci)	14-2012	55'000	
Préavis voté, solde emprunt à venir (Rénov. Rés. Charrières)	17-2012	274'000	
Préavis à voter :			554'000
Mise en séparatif Rte de la Gare, étapes D et E	25-2012	554'000	
Selon le présent préavis soumis au vote :			-
Dettes totales prévues			16'444'081
Plafond d'endettement maximum selon préavis 09-2012			26'000'000

CONCLUSIONS

Le Conseil communal de Penthalaz

Après avoir pris connaissance du préavis N° 26 - 2012 et du rapport de la Commission chargée de cette étude, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

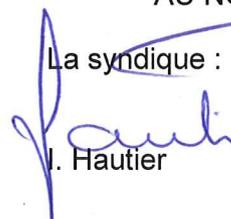
- que ce préavis entre en partie dans le cadre de la planification financière 2011-2016, conformément au préavis 09-2012 accepté par le Conseil communal de Penthalaz dans sa séance du 23 janvier 2012

DECIDE

- 1) **d'autoriser la Municipalité à valider les frais** relatifs à l'avant-projet, aux projets et procédures de demande d'autorisation de la mise en séparatif des collecteurs des eaux usées/eaux claires et de l'assainissement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie de la Route de la Gare ;
- 2) **d'accorder à la Municipalité un crédit total brut de CHF 83'200 TTC** pour ces travaux ;
- 3) **de prélever pour amortissement**, le montant total sur le fonds de réserve pour travaux d'utilité publique (9.282.06) ;
- 4) **de financer cet investissement** par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 octobre 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :  J. Hautier

La secrétaire :  S. Nussbaum



Municipal à convoquer : M. Pierre-André ISCHI